



---

**Clarification a DM 27**

---

**De** Michael Childs <[REDACTED]>  
**Date** Mer 2025-02-26 11:32  
**À** Maloney, Kim <kim.maloney@bape.gouv.qc.ca>

Chère Mme Maloney,

Je souhaite clarifier un point dans mon mémoire (DM 27) déposé auprès du BAPE le 17 février 2025.

Lorsque je fais référence à l'éolien n°21, je faisais référence à l'éolien le plus au sud cartographié dans les nouvelles simulations fournies dans le document DA 6. Je vois qu'il porte le numéro T30 dans ce document, bien que la carte de DA 6 ne contient que 21 emplacements projetés.

Par conséquent, dans mon mémoire, lorsque l'éolien n°21 est mentionné, veuillez considérer qu'il s'agit du T30.

Cordialement, Michael Childs